

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Le testament de Jean Meslier

Pierre J. MAINIL

Dossier n° 2013 - 025 - 007

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 89 – *La démocratie est-elle malade ?*

n° 90 – *Le génocide turcs des Arméniens.*

n° 91 – *Quel islam pour la capitale de l'Europe du XXI^e siècle ?*

n° 92 – *Francs-Parlers n° 7*

Le testament de Jean Meslier (1664-1729)

Pierre J. MAINIL

Un curé libertaire au XVIII^e siècle

Si vous passez un jour dans le petit village d'Étrépigny près de Mézières, dans les Ardennes françaises, vous pourrez remarquer sur la façade de la mairie la présence d'une plaque commémorative dédiée à un prêtre, Jean Meslier. Vous pourrez y lire l'inscription suivante :



Étonnant n'est-ce pas de commémorer la mémoire d'un curé dans la France républicaine qui était encore laïque dans les années septante ! Un prêtre qui de plus exerça son métier pendant quarante années, et voilà qu'on le proclame être un précurseur des Lumières du XVIII^e siècle ! Mais qui était donc ce personnage pour qu'on l'honore de cette façon deux cent quarante-cinq années après sa mort ?



Portrait supposé du curé Meslier.

La première fois que j'ai pris conscience de l'existence passée de cet homme, c'était en 1967 lorsque j'ai lu quelques pages qui lui étaient consacrées, avec quelques erreurs de date, dans l'encyclopédie relative à *L'histoire des civilisations* de Wil Durant, publiée par les Éditions Rencontres. Et quelques années plus tard, au début des années septante, j'ai eu connaissance, étant membre de l'Union rationaliste de France, du travail de Roland Desné qui en avait fait l'analyse et publié de très nombreux extraits.

Jean Meslier est né en 1664, à Mazerny, une localité proche de Reims. Il était le seul garçon d'une famille comportant quatre enfants. Comme il l'écrira dans le mémoire que l'on découvrira après sa mort, il avait endossé l'habit ecclésiastique non pas parce qu'il était dévoré par une foi ardente, mais pour plaire à ses parents qui voulaient lui assurer « un état de vie plus doux, plus paisible et plus honorable dans le monde que celui du commun des hommes ».

Il a fait, sans histoire, les études théologiques au séminaire de Reims et devient à l'âge de vingt-cinq ans le curé des paroisses d'Étrépigny et de Balaives jusqu'à son décès en 1729.

Sous l'Ancien Régime, un prêtre avait une fonction bien différente de celle d'un curé à notre époque. Le petit curé de campagne était l'officier de l'état civil qui tenait les registres notant les naissances, les mariages et les décès. Il avait des fonctions également d'ordre social, du moins lorsqu'il exerçait sa fonction avec correction : il était une sorte de modérateur dans la vie publique de ses paroissiens, il intervenait pour que se règlent des litiges, il prodiguait quelques ressources aux indigents, etc.

Mais tout cela ne concernait que le monde des paysans et des petits bourgeois. Il devait se garder d'aller à l'encontre des pensées et des actions

de celui qui, dans la sphère profane, avait une influence non négligeable auprès de ses supérieurs ecclésiastiques : en d'autres termes le seigneur du village.

De 1689 à 1716, la vie de Jean Meslier ne sembla pas être sujette à problème. Il semblait être correctement vu par son archevêque, monseigneur Le Tellier. Les tracasseries n'ont commencé qu'avec le successeur de ce dernier : monseigneur de Mailly. Un homme qui voulait lutter contre toute attitude déviante qui était assimilée à l'influence de l'ennemi, le « jansénisme ».

À la suite d'une inspection faite dans la paroisse, Jean Meslier est durement critiqué comme en témoigne les conclusions du procès verbal rédigé le 12 juin 1716 et libellées comme suit :

« Ignorant, présomptueux, très entêté et opiniâtre, homme de bien, négligent l'Église, à cause qu'il n'a plus de dixmes¹. Il se mêle de décider des cas, qu'il n'entend pas, et ne revient pas de son sentiment. Il est fort attaché aussi à ses intérêts, et d'une négligence infinie, fort dévot et janséniste. »

Tout fait farine au moulin. On lui reproche de laisser l'église se délabrer du fait qu'il ne taxe pas ses fidèles. Aussi de se mêler de régler des différends entre paroissiens. Les préoccupations sociales de Jean Meslier sont aussi mises en épingle pour le critiquer lorsqu'il est question de l'équipement de l'établissement religieux. Les manants et les bourgeois n'ont qu'à rester debout lors des offices : n'ont-ils pas le culot, avec l'assentiment du curé évidemment, d'y avoir installé, sans rien payer, des bancs comme le seigneur du village ? Est symptomatique la petite phrase :

« Il y a... deux ou trois bancs de bourgeois. On les ôtera on laissera seulement celui du seigneur. On ôtera les bancs des particuliers qui même les ont usurpés puisqu'on ne paie rien du tout ici pour les bancs... »

Et enfin, c'est le cas de le dire, *in cauda venenum*, arrive le reproche voilé de préoccupations d'ordre sexuel, attestées par la petite phrase :

« Le curé renverra sa cousine incessamment qu'il retient sous le nom de servante et de parente. »

L'affaire n'est pas toutefois terminée, car un nouveau procès verbal du 18 juin 1716 fait état d'une suite à une plainte déposée auprès de monseigneur de Mailly.

Jean Meslier y est accusé de ceci :

« Il nommera le seigneur au prône. C'est un entêté. Il est divisé d'avec son seigneur et il disait qu'il voulait un jugement se moquant de ce que les grands

¹ Du latin *decimo* (dixième), <http://fr.wiktionary.org/wiki/dixme>.

vicaire avait ordonné. Il avait parlé plusieurs fois aux prônes contre la noblesse et le seigneur indirectement.

Le seigneur en porta sa plainte à monseigneur l'archevêque qui fit la correction au curé.

L'après-midi, dimanche, le curé parla encore plus mal à son prône contre les seigneurs et les grands du monde. Le gentilhomme seigneur du lieu vint présenter sa requête à monseigneur l'archevêque qui manda le curé à Donchery.

Le curé donna par écrit ce qu'il avait dit, et cet écrit de sa main était encore plus fort que ce que le seigneur avait dit dans sa requête. De sorte que, convaincu par son propre écrit, par les plaintes, et d'avoir retenu une jeune servante de dix-huit ans contre la défense réitérées aux calendes de cette année, monseigneur l'archevêque lui a ordonné à Donchery en présence du seigneur de venir passer un mois au séminaire. »

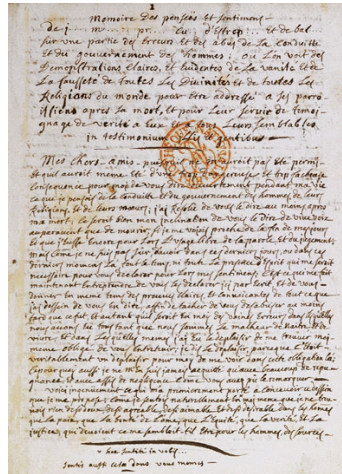
Après cet épisode de 1716, la vie de Jean Meslier sembla être indemne de tout conflit tant avec le seigneur du village qu'avec ses supérieurs ecclésiastiques. En apparence du moins. S'il n'a plus exprimé ses sentiments de révolte en paroles, il les a transcrits sur papier. Car après sa mort survenue douze ans plus tard, on a trouvé à la cure d'Étréigny, trois exemplaires d'un manuscrit de près de sept cents pages, un mémoire qui comprend trois parties, à savoir :

- une partie historique où Meslier y expose les invraisemblances et les contradictions des Écritures saintes
- une partie d'ordre moral et social où Meslier met en évidence le caractère néfaste de la morale chrétienne génératrice de soumission et de résignation, dénonce les inégalités sociales et la propriété privée. Il trace à larges traits un communisme utopique basé sur la mise en commun des terres au profit des paroisses fédérées
- une partie philosophique où Meslier s'y révèle moniste matérialiste et dès lors athée. Pour lui, l'être en général, c'est la matière. Et la pensée n'est qu'une certaine manière d'être et d'agir de celle-ci.

En 1783, soit cinquante-quatre ans après la découverte du mémoire, le curé Aubry de Mazerny, village d'origine de Jean Meslier, envoya à son évêque son appréciation sur le document. Il en disait qu'il était :

« Une déclamation des plus outrées et des plus grossières contre toutes les religions en général, et plus particulièrement contre la religion qu'il a reçue de nos pères. Aussi son ouvrage est un tissu d'impiétés et de blasphèmes contre les plus respectables mystères de la religion chrétienne. Il y débite ses assertions avec autant de confiance que si elles étaient des démonstrations. Il parle avec la dernière indécence des attributs de Dieu, de la trinité des personnes divines, de l'incarnation du verbe, du bienfait de la rédemption, des miracles de l'Évangile et de la morale. Il admettait la matérialité pour première cause. »

Il a aussi touché fort mal la matière du gouvernement.



Des extraits de ce mémoire ont été répandus dans les circuits de la littérature manuscrite clandestine sous le nom de « Testament ». Mais ce n'est qu'en 1864, année bicentenaire de la naissance de Meslier, que la première édition complète du mémoire a été réalisée à Amsterdam par le libre penseur, rationaliste et franc-maçon hollandais Rudolf Charles d'Ablain van Giessenburg. En quatorze années, trois cents exemplaires ont été vendus. En 1878, les deux cent cinquante invendus ont été exportés en France. C'est d'après cette édition que Meslier a commencé à être connu en Allemagne et, au début du XX^e siècle, traduit et étudié dans les pays de l'Est et aux États-Unis.

Avant la diffusion de l'intégralité du document au XIX^e siècle, on connaissait l'existence de ce curé surtout par un abrégé du mémoire que Voltaire avait fait paraître en 1762 sous le titre *Extrait des sentiments de Jean Meslier*. Cette version ne représentait que le huitième du texte original. En effet, Voltaire avait éliminé de l'œuvre les démonstrations sociales qui paraissaient révoltantes à ce riche notable. Le philosophe déiste qu'il était avait non seulement supprimé les nombreux passages où Meslier exposait ses conceptions athées et matérialistes. De surcroît, il n'avait pas hésité à faire s'adresser à Dieu le curé Meslier, et à lui faire dire :

« Je finirai par supplier Dieu si outragé par cette secte, de daigner nous rappeler à la religion naturelle, dont le christianisme est l'ennemi déclaré ; à cette religion simple que Dieu a mise dans le coeur de tous les hommes. »

Et Voltaire avait osé terminer l'ouvrage en s'exclamant :

« Qu'on juge de quel poids est le témoignage d'un prêtre mourant qui demande pardon à Dieu ! »

Et pourtant Voltaire avait eu l'occasion de lire en entier le fameux mémoire. Cela transparaît d'une lettre qu'il avait écrite au prince Charles

Guillaume Ferdinand de Brunswick-Lunebourg. Il commençait par situer le personnage en ces termes :

« Le curé Meslier est le plus singulier phénomène qu'on ait vu parmi tous ces météores funestes à la religion chrétienne. Il était curé du village d'Étrépy en Champagne, près de Rocroi, et desservait aussi une petite paroisse annexe nommée But. Son père était un ouvrier en serge, du village de Mazerny, dépendant du duché de Rethel-Mazarin. Cet homme, de mœurs irréprochables, et assidu à tous ses devoirs, donnait tous les ans aux pauvres de ses paroisses ce qui lui restait de son revenu. »

Il continuait en situant la découverte du mémoire. Et la causticité méprisante de Voltaire ne se marque pas dans son appréciation de l'ouvrage. Il en dit :

« À sa mort, on fut bien surpris de trouver chez lui trois gros manuscrits de trois cent soixante et six feuillets chacun, tous trois de sa main et signés de lui, intitulés *Mon Testament*. »

Le corps de l'ouvrage est une réfutation naïve et grossière de tous nos dogmes sans en excepter un seul. Le style est très rebutant, tel qu'on devait l'attendre d'un curé de village. Il n'avait eu d'autre secours pour composer cet étrange écrit contre la Bible et contre l'Église que la Bible elle-même, et quelques pères. »

Et arrivent alors les raisons pour lesquelles il n'a pas hésité à caviarder le document. Les propos suivants sont révélateurs :

« Plusieurs curieux conservent encore ce triste et dangereux monument. Un prêtre qui s'accuse, en mourant, d'avoir professé et enseigné la religion chrétienne fit une impression plus forte sur les esprits que les *Pensées* de Pascal. On devait plutôt, ce me semble, réfléchir sur le travers d'esprit de ce mélancolique prêtre, qui voulait délivrer ses paroissiens du joug d'une religion prêchée vingt ans par lui-même. »

Pourquoi adresser ce testament à des hommes agrestes qui ne savaient pas lire ? Et, s'ils avaient pu lire, pourquoi leur ôter un joug salutaire, une crainte nécessaire qui seule peut prévenir les crimes secrets ?

La croyance des peines et des récompenses après la mort est un frein dont le peuple a besoin.

La religion bien épurée serait le premier lien de la société.

Ce curé voulait anéantir toute religion, et même la naturelle. Si son livre avait été bien fait, le caractère dont l'auteur était revêtu en aurait trop imposé aux lecteurs. On en a fait plusieurs petits abrégés, dont quelques-uns ont été imprimés : ils sont heureusement purgés du poison de l'athéisme. »

Car pour Voltaire, il était essentiel que les gueux restent ignorants comme il l'avait écrit dans une lettre du 1^{er} avril 1766. Et dans une lettre de 1669, il estimait que pour le peuple devaient suffire « un joug, un

aiguillon et du foin ». De même précisait-il en mars 1766 : « Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit. »

Voltaire faisait partie des nantis. Et pour cet homme fortuné la religion, ce qu'il appelait un « joug salutaire », tout comme de la « croyance en des peines et des récompenses après la mort », était nécessaires pour contenir les éventuelles revendications des miséreux, de la vile « populace » comme il l'appelait.

Voltaire ne faisait qu'aligner son jugement sur celui de Varon, l'écrivain ami de César qui édictait :

« Pour la bonne marche des affaires, il est important que le peuple ignore beaucoup de choses vraies et qu'il en croie beaucoup de fausses ».

On doit comprendre la prudence cauteleuse de Voltaire, car la fin du mémoire de Meslier est un appel au régicide et à l'insurrection. Ne dit-il pas :

« Où sont les Jacques Clément et les Ravaillac de notre France ? Que ne viennent-ils encore dans notre siècle et dans tous les siècles, pour assommer ou pour poignarder tous ces détestables monstres et ennemis du genre humain, et pour délivrer par ce moyen tous les peuples de la terre de leur tyrannique domination...

Unissez-vous, peuples, si vous êtes sages ; unissez-vous tous si vous avez du cœur pour vous délivrer de toutes vos misères communes. »

Et cette phrase-ci que l'on a mise depuis lors à toutes les sauces, n'était certes pas pour apaiser les biens pensants :

« Je voudrais, et ce sera le dernier et le plus ardent de mes souhaits, je voudrais que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier prêtre. »

Chaque fois que j'ai évoqué les pensées du mémoire, le même reproche a été prodigué à Jean Meslier, celui de ne pas avoir eu le courage de proclamer, de son vivant, son matérialisme, son athéisme, son communisme utopique et sa haine des exactions des puissants de l'époque.

Comme si nous ne savions pas que de 1184 à 1766, on réprima en France par la violence toute parole impie, injurieuse envers la divinité. Ne pas s'écarter de la parole révélée était le *leitmotiv*.

En 1619, si Meslier avait proclamé son athéisme, il aurait été brûlé vif comme le furent Fremont et Fontanier en place de Grève à Paris. En 1661, s'il avait été de la région d'Amiens comme Jean de Bergues, on lui aurait fendu les lèvres du dessus et du dessous avant d'être rompu vif sur l'échafaud. Mais en 1748, comme Jean Dufour à Paris, il aurait eu la langue coupée et aurait été pendu avant d'être jeté au bûcher.

Alors, nous qui sommes si frileux en ce XXI^e siècle pour user de la liberté d'expression dans notre société, comment pourrions-nous ne pas comprendre la situation de notre frère en humanité Jean Meslier ! Posons-nous la question en n'essayant même pas de nous replacer dans le contexte de son époque, avons-nous le courage :

– de nous insurger contre les hiérarchies abusives comme il l'a fait en osant proclamer en chaire de vérité que « Le cri de l'autorité prévaut celui de la justice » ;

– d'oser critiquer les politiciens qui sont les seigneurs de nos villages et qui sont semblables à celui que Meslier décrit et qui « était un homme de fortune qui dut ses titres au hasard, ses biens à l'industrie, qui regarda comme un vice une naissance illustre, qui préféra toujours aux grands sentiments qui font les vrais nobles, les richesses qui font les hommes avarés et ambitieux, ..., que Dieu lui pardonne et lui fasse la grâce d'expier en l'autre monde les mauvais traitements qu'il a fait ici bas ressentir aux pauvres, et la conduite intéressée qu'il a fait envers les orphelins ».

Devait-il aller plus loin et non pas risquer, mais avoir à coup sûr le bûcher s'il avait osé exposer de vive voix les pensées qui sont étalées dans son mémoire !

Jean Meslier avait d'ailleurs bien cerné la problématique et avait débuté son mémoire par cette phrase :

« Pourquoi avoir attendu la fin de la vie !

Mes chers amis, puisqu'il ne m'aurait pas été permis, et qu'il aurait même été d'une trop grande dangereuse et trop fâcheuse conséquence pour moi, de vous dire ouvertement, pendant ma vie, ce que je pensais de la conduite et du gouvernement des hommes, de leurs religions et de leurs mœurs, j'ai résolu de vous le dire au moins après ma mort ; afin de tâcher de vous désabuser au moins tard que ce fût, autant qu'il serait en moi, des vaines erreurs dans lesquelles nous avons tous, tant que nous sommes, le malheur de naître et de vivre, et dans lesquelles même j'ai eu le déplaisir pour moi de me trouver moi-même obligé de vous entretenir je le dis, le « déplaisir » parce que c'était véritablement un déplaisir de me voir dans cette obligation-là. Ce pourquoi aussi je ne m'en suis jamais acquitté qu'avec beaucoup de répugnance et avec assez de négligence, comme vous avez pu le remarquer. »

Et il poursuivait en déclarant qu'il voulait enfin dire la vérité, parce que :

« Dire enfin la vérité !

Dès ma plus tendre enfance, j'ai entrevu les erreurs et les abus qui causent tant de si grands maux dans le monde ; plus j'ai avancé en âge et en connaissances, plus j'ai reconnu l'aveuglement et la méchanceté des hommes ; plus j'ai reconnu la vanité de leurs superstitions et l'injustice de leurs mauvais gouvernements...

J'ai connu tant de méchancetés dans le monde, que la vertu, même la plus parfaite, et l'innocence la plus pure n'étaient exemptes de la malice des calomnieux. J'ai vu, et on voit encore tous les jours, une infinité d'innocents persécutés sans raison et opprimés avec injustice, sans que personne fût touché de leur infortune, ni qu'ils ne trouvassent aucun protecteur charitable pour les secourir. »

Il n'est pas possible d'analyser dans le détail le contenu du mémoire. Je suis dans l'obligation de n'en retirer que les idées maîtresses.

Meslier est avant tout un rationaliste qui ne met aucune borne ni exclusive aux conquêtes de la raison.

Ne dit-il pas que :

« pour se perfectionner dans les sciences et les arts qui sont ce à quoi les hommes doivent principalement d'employer dans la vie, ils ne doivent que suivre les seules lumières de la raison ».

Ou encore :

« Je n'immolerai pas ma raison parce que cette raison seule peut me faire distinguer le bien du mal, le vrai du faux. Je ne renoncerai pas à l'expérience parce qu'elle est un guide bien plus sûr que l'imagination ou que l'autorité des guides que l'on voulait me donner ».

Mais il reste sur ses gardes, il ne veut pas tomber dans ce que l'on a dénommé par après le scientisme. Il est conscient que toute observation est inféodée au subjectivisme de l'intéressé et ajoute

« Je me défierai de mes sens parce que je n'ignore pas qu'ils peuvent parfois m'induire en erreur ; mais, d'un autre côté, je sais qu'ils ne tromperont pas toujours. Je sais très bien que l'œil me montre le soleil bien plus petit qu'il n'est réellement, mais l'expérience qui n'est que l'application répétée des sens, m'apprend que les objets paraissent constamment diminuer en raison de leur distance. C'est ainsi que je parviens à m'assurer que le soleil est bien plus grand que le globe de la terre ; c'est ainsi que mes sens suffisent pour rectifier les jugements précités que mes sens m'avaient fait porter ».

Son rationalisme l'amène à se déclarer moniste matérialiste. Hors la matière, il n'y a rien écrit-il :

« Sur quelles bases ont-ils fondé cette prétendue certitude de l'existence d'un dieu? Sur la beauté, l'ordre, sur les perfections des ouvrages de la nature ? Mais pourquoi aller chercher un dieu invisible et inconnu pour créateur des êtres et des choses, alors que les êtres et les choses existent et que, par conséquent, il est bien plus simple d'attribuer la force créatrice, organisatrice, à ce que nous voyons, à ce que nous touchons, c'est à dire à la matière elle-même ?

Toutes les qualités et puissances qu'on attribue à un dieu placé en dehors de la nature, pourquoi ne pas les attribuer à la nature même qui est éternelle ?...

Le monde est un mélange confus de bien et mal ; il s'ensuit évidemment qu'il n'a pas été créé par un être infiniment parfait, et, par conséquent, il n'y a pas de dieu. »

Et pour qu'aucun doute ne subsiste, il s'exclame :

« De l'âme immortelle !

Ah ! L'autre vie ! L'âme immortelle ! »

Est-ce que nous ne sentons pas, intérieurement et extérieurement par nous-mêmes, que nous ne sommes que matière, et que nos pensées les plus spirituelles ne sont que de la matière de notre cerveau, qu'elles sont le résultat de sa constitution matérielle et que ce que nous appelons notre âme n'est en réalité qu'une portion de la matière, la plus délicate et la plus subtile ?

L'âme n'est ni spirituelle ni immortelle. Elle est matérielle et mortelle aussi bien que le corps. Il n'y a donc point de récompense à espérer ni de châtiments à craindre après cette vie. Il n'y a point de bonté souveraine pour récompenser les justes et les innocents, point de justice souveraine pour punir les méchants. Il n'y a point de Dieu. »

Avec beaucoup de perspicacité, Meslier émet aussi la conception que la matière n'est pas statique, mais dynamique. « Tout est en mouvement, tout se transforme, tout progresse », écrit-il. Une conception révolutionnaire pour son temps dans le monde de la pensée. Et il poursuit en déclarant que :

« La matière a institué, par des modes de mouvement, tous les différents effets ou ouvrages que nous voyons dans la nature : il n'y a que des efforts naturels. La matière obéit à des lois qui, jusqu'ici, nous semblent toujours identiques à elles-mêmes, et cependant il nous appartient d'en modifier l'expression, par exemple, dans les plantes ou arbres sur lesquels nous pouvons mettre des greffes de différentes natures. La vie corporelle, soit des hommes, soit des bêtes, soit des plantes, n'est qu'une espèce de modification et de fermentation continuelle de leur être, c'est-à-dire de la matière dont ils sont composés, et toutes les connaissances, les pensées et les sensations qu'ils peuvent avoir ne sont, que diverses autres modifications et fermentations. »

Meslier vit au milieu de la paysannerie. Il reste très en contact avec les spectacles de la nature. Il sait ce qu'est une greffe d'un végétal sur un autre. Ce qui en résulte. Et sa vision sans parti pris du monde vivant transparait aussi lorsqu'il parle des sentiments et des émotions des animaux.

« Quoi, s'exclame-t-il, messieurs les cartésiens, parce que les bêtes ne sauraient parler comme vous en latin ou en français ou s'exprimer en votre langage pour vous dire leurs désirs, leurs douleurs et leurs maux, non plus que leurs plaisirs et leurs joies, vous les regardez comme des pures machines privées de connaissance et de sentiments. »

Et il parle alors de ses paroissiens éleveurs :

« Dites un peu à des paysans que leurs bestiaux n'ont point de vie ni de sentiment, que leurs vaches et leurs chevaux, que leurs brebis et que leurs moutons ne sont que des machines aveugles et insensibles au mal, et qu'ils ne marchent que par ressort comme des machines. Dites à ces mêmes paysans que leurs chiens n'ont point de sentiment ni de vie, qu'ils ne connaissent pas leurs maîtres, qu'ils les suivent sans les voir et sans les sentir. Dites-leur encore qu'ils crient sans douleur quand on les frappe... ».

Il arrive aussi à parler des mouches, des araignées et des vers de terre que l'on écrase et estime que cela suffirait pour démontrer que ces bestioles ne sont pas les ouvrages d'un dieu pourvu de toutes les qualités au suprême degré.

« Penserait-on, dit-il, qu'un dieu infiniment bon et infiniment sage voudrait prendre plaisir à faire et à former ces viles petites bêtes pour les voir souffrir et pour les faire écraser sous les pieds ? Cela serait indigne de la toute-puissance et de la bonté d'un dieu qui pourrait facilement les préserver de tout mal et qui pourrait, s'il le voulait, leur procurer tout le bien qui serait concevable selon leur nature ».

Meslier martèle à plusieurs reprises la petite phrase : « Il n'y a point de Dieu. » Et que la croyance en la divinité n'est pas naturelle. Nous savons tous que la grande majorité des hommes adoptent au plan religieux la croyance du milieu dans lequel ils sont nés et ont passés leurs jeunes années. La plupart des enfants élevés dans un clan où la religion des parents est soit la catholique ou la juive ou la musulmane seront catholiques, juifs ou musulmans. Il avait exprimé cette constatation sous la forme suivante :

« Tous les enfants sont des athées. Ils n'ont aucune idée de Dieu... les hommes ne croient en Dieu que sur la parole de ceux qui n'en ont pas plus d'idées qu'eux-mêmes. Nos nourrices sont nos premières théologues ; elles parlent aux enfants de Dieu comme elles leur parlent des loups-garous... Très peu de gens auraient un dieu si l'on n'eût pas pris le soin de le leur donner. »

Meslier en scandait l'idée en d'autres endroits de son texte :

« Les docteurs du genre humain se conduisent très prudemment, en enseignant aux hommes les principes religieux avant qu'ils soient en état de distinguer le vrai du faux, ou la main gauche de la main droite. Il serait tout aussi difficile d'appivoiser l'esprit d'un homme de quarante ans avec les notions disparates qu'on nous donne de la divinité, que de bannir ces notions de la tête d'un homme qui en serait imbu dès sa plus tendre enfance. »

Des pages durant, Meslier s'attache à démontrer l'irrationalité de toutes les religions, en particulier de la catholique. Déclarer que le dieu créateur soit la bonté même au-delà de ce que l'homme peut imaginer, lui est incompréhensible.

« Il est absurde, dit-il, d'appeler Dieu de justice et de bonté, un être qui fait tomber indistinctement tous les maux sur les bons et les méchants, sur les innocents et les coupables ; il est fantasque d'exiger que les malheureux se consolent de leur infortune, dans les bras mêmes de celui qui en est l'auteur. »

Ou encore demande-t-il si l'on peut se fier à un dieu qui condamne à l'enfer pour l'éternité les créatures qu'il a créées.

« Est-il dans la nature un homme qui se sente assez cruel pour vouloir de sang froid tourmenter, je ne dis pas son semblable, mais un être quelconque, sans émolument, sans profit, sans curiosité, sans avoir rien à craindre ? Concluez donc, ô théologiens, que, selon vos principes mêmes, votre dieu est infiniment plus méchant que le plus méchant des hommes.

Les prêtres ont fait de dieu un être si malin, si farouche, si propre à chagriner, qu'il est très peu d'hommes qui ne désirassent au fond de leur cœur que ce dieu n'existât pas...

Imitez Dieu, nous crie-t-on sans cesse : Eh, quelle morale aurions-nous si nous imitions ce dieu ? »

Et cela l'amène à évoquer le problème des tourments de la sexualité !

De la sexualité

« Parallèlement, c'est une erreur de la morale chrétienne de condamner comme elle le fait tous les plaisirs naturels du corps... Car comme il n'y a rien de plus naturel que cette inclination qui porte naturellement tous les hommes à ce penchant, c'est en quelque façon condamner la nature même... Quoi, Dieu ! Un Dieu infiniment bon voudrait par exemple faire brûler éternellement dans les flammes effroyables de l'enfer des jeunes gens pour avoir seulement pris ensemble quelques moments de plaisir ? Pour avoir suivi ce doux penchant de la nature ! »

Et les bienfaits de la divine providence n'amène chez lui que sarcasmes

« Tous les livres, dit-il, sont remplis des éloges les plus flatteurs de la Providence dont on vante les soins attentifs... Si je porte mes regards sur toutes les parties de ce globe, je vois l'homme sauvage et l'homme civilisé dans une lutte perpétuelle avec la Providence ; il est dans la nécessité de parer les coups qu'elle lui porte par les ouragans, les tempêtes, les gelées, les grêles, les inondations, les sécheresses et les accidents divers qui rendent si souvent tous ses travaux inutiles. En un mot, je vois la race humaine occupée à se garantir des mauvais tours de cette Providence que l'on dit occupée du soin de son bonheur. »

Et il s'applique à dénoncer l'inutilité du dogme de la vie après la vie terrestre.

« On nous vante, dit-il, sans cesse l'utilité du dogme de l'autre vie. Mais, est-ce bien vrai que ce dogme rende les hommes plus sages et plus vertueux ? Les nations où cette fiction est établie, sont-elles donc remarquables par leurs mœurs et leur conduite ? Pour désabuser de l'utilité des notions religieuses, il suffit d'ouvrir les yeux et de considérer quels sont les mœurs des nations les plus soumises à la religion ? On y voit des tyrans orgueilleux, des ministres oppresseurs, des courtisans perfides, des concussionnaires sans nombre, des magistrats peu scrupuleux, des fourbes, des adultères, des libertins, des prostituées, des voleurs et des fripons de toute espèce qui n'ont jamais douté de l'existence d'un Dieu vengeur et rémunérateur, ni des supplices de l'enfer, ni des joies du paradis. »

Meslier a l'esprit libertaire. Mais il connaît les contraintes que la vie en société peut amener. Mais ces contraintes doivent axées sur le bien général et non être là pour satisfaire les intérêts particuliers.

« Tous les hommes sont égaux par la nature, dit-il, ils ont tous également le droit de vivre et de marcher sur la terre, et d'avoir part aux biens de la terre en travaillant utilement les uns et les autres pour avoir les choses nécessaires et utiles à la vie.

Mais comme ils vivent en société, et qu'une société ou communauté d'hommes ne peut être bien réglée ni se maintenir en bon ordre sans qu'il y ait entre les hommes une dépendance et une subordination des uns aux autres, mais il faut aussi que cette dépendance et cette subordination des uns aux autres soit juste et bien proportionnée, c'est-à-dire qu'il ne faut pas qu'elle aille jusques à trop élever les uns ni à trop fouler les autres, ni à mettre tous les biens et plaisirs d'un côté et à mettre de l'autre toutes les peines, tous les soins, toutes les inquiétudes et les déplaisirs. »

Vivant dans ses paroisses rurales, il est bien conscient de la situation des paysans dans la France du XVIII^e siècle.

De la situation des paysans en France au XVIII^e siècle !

« Il n'y a rien, dit-il, de si pauvre, de si méprisé que les paysans de France : ils sont les esclaves des grands et des nobles, sans compter ce que les ecclésiastiques exigent injustement de ces pauvres malheureux. »

Il en analyse le pourquoi et arrive à la conclusion :

« Vous étonnez-vous, pauvres peuples, que vous ayez tant de mal et tant de peines dans la vie ? C'est que vous portez seuls tout le poids du jour, c'est que vous êtes chargés non seulement du fardeau de vos rois et de vos princes qui sont vos premiers tyrans, mais encore de toute la noblesse, de tout le clergé, de toute la moinerie, de tous les gens de justice, en un mot de tout ce qu'il y a de gens fainéants et inutiles dans le monde. »

Et les premiers fainéants et inutiles dans le monde sont les gens de la noblesse et les rentiers.

« On a bien raison de comparer ces gens-là à des vermines, car ils ne font que tourmenter, ronger et manger le pauvre peuple. La religion se fait leur complice. Elle menace les ignorants du diable, comme si les diables pouvaient être plus hideux que tous les beaux messieurs, grands et nobles, que toutes les belles demoiselles, parées, frisées et poudrées, qui sont les plus grands ennemis du peuple et lui font tant de mal.

Cette quantité de riches fainéants qui, sous prétexte qu'ils ont de quoi vivre de ce qu'ils appellent leurs rentes, ne se livrent à aucun travail ! De quelle utilité sont ces gens-là, riches fainéants et mangeurs de la substance du peuple ? »

Il dénonce ensuite le parasitisme des religieux.

« C'est une injustice, criante de faire manger ainsi à des fainéants la nourriture que, seuls, les bons ouvriers devraient avoir ; c'est une injustice criante d'arracher de leurs mains ce qu'ils gagnent et ce qu'ils font venir à la sueur de leur corps pour le donner à des moines inutiles. Comme si on avait à faire de tous ces gens-là, de tous ces diseurs de messes et de bréviaires, d'oraisons et de chapelets !

À quoi sert qu'ils se déguisent sous tant de diverses et ridicules formes d'habits, qu'ils s'enferment dans des cloîtres, qu'ils marchent pieds nus, qu'ils se donnent la discipline, qu'ils aillent à certaines heures du jour ou de la nuit chanter psaumes et cantiques ? »

Il s'acharne sur l'inutilité de la vie contemplative.

De l'inutilité de la vie contemplative

« Quand tous les moines et tous les prêtres célébreraient chacun vingt, trente et même cinquante messes par jour, elles ne vaudraient pas à elles toutes un seul clou à soufflet, comme on dit. Un clou est utile et nécessaire, on ne saurait s'en passer en nombre de choses, mais toutes les prières, toutes les oraisons et toutes les messes ne sont utiles qu'à faire venir de l'argent à ceux qui les disent. Un seul coup de hoyau qu'un pauvre manouvrier donne en terre pour la cultiver est utile et sert à faire venir du grain pour nourrir l'homme.

Un bon laboureur en fait venir avec sa charrue plus qu'il ne lui en faut pour vivre ; mais tous les prêtres ensemble ne sauraient avec toutes leurs prières et tous leurs prétendus saints sacrifices de messes, contribuer à la production d'un seul grain. »

Il en arrive à proposer l'interdiction purement et simplement de tout ministère religieux.

Les utiles et les autres

« Mais la profession des prêtres et des moines n'est qu'une profession d'erreurs, de superstitions et d'impostures, et, par conséquent, bien loin qu'elle doive être censée utile et nécessaire dans une bonne et sage République, elle devrait, au contraire, y être regardée comme nuisible et pernicieuse, et ainsi, au lieu de gratifier si bien les gens d'une telle profession, il faudrait absolument les interdire et toutes les superstitieuses et abusives fonctions de leur ministère et les obliger à s'occuper à quelque honnête et utile exercice, comme font les autres. »

Meslier assène que

« Pour démêler les vrais principes de la morale, les hommes n'ont besoin ni de théologie, ni de révélation, ni de dieux... Ils n'ont besoin que de bon sens ; ils n'ont qu'à rentrer en eux-mêmes, à réfléchir sur leur propre nature, à consulter leurs intérêts sensibles, à considérer le but de la société et de chacun des membres qui la composent ; et ils reconnaîtront aisément que la vertu est l'avantage, et que le vice est le dommage des êtres de leur espèce... »

L'humanisme est en nous-même, ajoute-t-il.

L'humanisme est en nous-mêmes

« ...il y a l'homme, il y a la terre, il y a la vie, il y a le sentiment de l'équilibre et de la justice, et c'est sur cette terre qui lui appartient, dans cette vie qui est sienne, que l'homme doit réaliser la justice, le bonheur, la solidarité et la fraternité universelles.

Ce n'est pas en Dieu que l'homme doit chercher la puissance, la bonté, la perfection, c'est en lui-même. Par l'instruction il deviendra savant, c'est à dire puissant. Par l'éducation, il se fera juste, c'est à dire bon. Par l'aide mutuelle et la solidarité, il réalisera sur la planète qui est son domaine la perfection possible.

Il faut avoir le courage de rejeter toutes les idées préconçues et surtout d'effacer ce préjugé de la perfection des choses actuelles, comme ayant été créées définitivement par l'ordre d'un dieu. »

Pour vivre heureux

« Si les hommes possédaient et jouissaient également en commun des richesses, des biens et de commodités de la vie, s'ils s'occupaient unanimement tous à quelque honnête et utile travail, ils vivraient tous heureux et contents, car la terre produit assez abondamment pour les nourrir et les entretenir ; personne ne serait en peine ni pour soi, ni pour ses enfants de savoir où il logerait, personne n'aurait à se tuer soi-même par des excès de fatigue et de travail. »

Mais pour y arriver :

« En vain, prétendrait-on guérir les mortels de leurs vices si l'on ne commence par les guérir de leurs préjugés... Assez longtemps les instructeurs des peuples ont fixé leurs yeux sur le ciel ; qu'ils les ramènent enfin sur la terre. Fatigué d'une théologie inconcevable, de fables ridicules, de mystères impénétrables, de cérémonies puérides, que l'esprit humain s'occupe de choses naturelles, d'objets intelligibles, de vérités sensibles, de connaissances utiles. »

La source de tous vos maux

« La source, donc, de tous les maux qui vous accablent, et de toutes les impostures, qui vous tiennent malheureusement captifs dans l'erreur, et dans la vanité des superstitions, aussi bien que sous les lois tyranniques des grands de la terre, n'est autre que cette détestable politique des hommes... ; car les uns veulent injustement dominer partout, et les autres voulant se donner quelque vaine réputation de sainteté et parfois même de divinité, se sont adroitement servi non seulement de la force et de la violence, mais ont encore employé toutes sortes de ruses et d'artifices pour séduire les peuples. Afin de parvenir plus facilement à leurs fins... »

Et, avec emphase, Meslier demande aux hommes de lutter ensemble pour l'abolition de la propriété privée, pour instaurer une mise en commun de tous les biens. Et les communautés travailleraient sous la conduite des plus sages et des plus compétents pour le maintien et l'avancement du

bien public. Et les règles de distribution des vivres et produits seraient :
« À chacun selon son travail. À chacun selon ses besoins. Agissez donc ô peuples » crie-t-il :

« Unissez-vous donc, ô peuples !

Levez-vous, unissez-vous contre vos ennemis, contre ceux qui vous accablent de misère et d'ignorance. Rejeter entièrement toutes les vaines et superstitieuses pratiques des religions.

N'ajoutez aucune foi aux faux mystères, moquez-vous de tout ce que les prêtres intéressés vous disent. Car c'est là la cause funeste et véritable de tous vos maux... Votre salut est entre vos mains, votre délivrance ne dépend que de vous, car c'est de vous seuls que les tyrans obtiennent leur force et leur puissance.

Unissez-vous donc, ô peuples ! Unissez-vous tous, si vous avez du coeur, pour vous délivrer de vos misères communes. Commencez d'abord par vous communiquer secrètement vos pensées et vos désirs. Répandez partout le plus habilement possible des écrits semblables à celui-ci par exemple, rendez odieux partout le gouvernement tyrannique des princes et des prêtres. Secourez-vous dans une cause si juste et si nécessaire et où il s'agit de l'intérêt commun de tous les peuples.

Retenez pour vous-mêmes ces richesses et ces biens que vous faites venir à la sueur de votre corps, n'en donnez rien à tous ces superbes et inutiles fainéants, rien à tous ces moines et à ces ecclésiastiques qui vivent inutilement sur la terre, rien à ces orgueilleux tyrans qui vous méprisent... que vos enfants, vos parents, vos alliés quittent leur service, excommuniez-les de votre société. Ils ne peuvent pas se passer de vous, vous pouvez vous passer d'eux et n'avez pas d'autre religion que de maintenir partout la justice et l'équité, de vous aimer les uns les autres et de garder inviolablement la paix et la bonne union entre vous. »

Mais aussitôt, après cette envolée lyrique, supputant l'irréalité d'un tel communisme utopique, Meslier retombe sur terre et se laisse aller à des propos pessimistes. Pouvons-nous lui donner tort lorsque nous voyons ce qui s'est passé au XX^e siècle avec le rêve communiste des « lendemains qui chantent » et actuellement avec l'accroissement de la paupérisation dans le monde, les déchaînements de violence.

Et par dessus tout, il y a la funeste division des hommes, dit-il.

La funeste division des hommes

« Mais les grands et les nobles ont intérêt à ce que cet état ne s'établisse pas. Ils préfèrent la division des hommes qui leur permet de les pressurer, de les dépouiller, sachant leur inspirer une telle crainte que ceux-ci n'osent même résister, alors même que les princes les obligent à se précipiter sur les autres peuples pour des intérêts qui ne sont pas les leurs.

Le testament de Jean Meslier

L'ordre naturel est ainsi entièrement perverti dans le royaume. La France est victime de l'ambition de ses rois, tout s'y rapporte à une vaine image de gloire et ne rend que plus pesantes les chaînes sous lesquelles elle gémit. »

Jean Meslier a déversé dans son *Mémoire* toute sa désespérance de voir le monde tel qu'il est, il en analysé les causes, il en a évoqué des remèdes. Mais il ne se fait aucune illusion sur ce que les hommes en feront. Il termine son texte par ces propos désabusés :

« Je ne serai bientôt plus rien !

Après cela, qu'on en pense, qu'on en juge, qu'on en dise ce que l'on voudra, je ne m'embarrasse pas. Que les hommes s'accoutument et se gouvernent comme ils veulent, qu'ils soient sages ou qu'ils soient fous, qu'ils disent ou qu'ils fassent de moi ce qu'ils voudront après ma mort, je m'en soucie fort peu. Je ne prends déjà presque plus de part à ce qui se fait dans le monde.

Les morts avec lesquels je suis sur le point d'aller ne s'embarrassent plus de rien et ne se soucient plus de rien. Je finirai donc ceci par le rien, aussi ne suis-je guère plus que rien et bientôt je ne serai plus rien. »

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELMWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
Lesclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, DE. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.

Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,
C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célèbrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religion en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.

- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. Bryon-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*, A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans après une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2^e partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Chr. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
- Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
- Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.
- La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.
- La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.
- Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.
- La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.
- Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
- Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.
- Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.
- Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.
- Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
- Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.
- L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.
- Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.
- L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.
- Humour et identité*, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
- Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.
- L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.
- Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
- Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.
- L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.
- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.
- Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle*, S. DERUETTE, 2011.
- Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.

- Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURYAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAEEL, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Ch. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.

Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,
M. DE COSTER, 2013.
- Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*,
C. DUPRÉ, 2013.
- Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.
- La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.
- Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.
- Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.
- À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.
- Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.
- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
- L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.
- Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.
- Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*,
J. CORNIL, 2007.
- Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.
- Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.
- Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.
- Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
- Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.
- Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.
- L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*,
A. AOUATTAH, 2012.
- Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.
- Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.
- La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.
- Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.
- Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.
- L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.
- Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
- Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.
- Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.
- Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.
- Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
- Brèches*, J. CORNIL, 2007.

Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

